



Les maltraitements,
moi j'en parle !

PRÉVENTION
dans les écoles
et collèges du CP
à la 5ème.

FORMATION
des enseignants
et de tous les
professionnels.

CONFÉRENCES
parentalité sur le
bon développement
de l'enfant.

SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR INTERVENANT

SUR LA PRÉVENTION DES MALTRAITEMENTS INFANTILES

- Connaissances et expériences en protection de l'enfance obligatoires
- Connaissances sur la chaîne de protection et des dispositifs officiels
- Sens de l'écoute, pédagogie, organisation, rigueur, discrétion.

SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA BIENVEILLANCE

- Connaissances et pratique en bien-être
- Gestion du stress, respiration, confiance en soi, besoins de l'enfant
- Sens de l'écoute, pédagogie, organisation, rigueur, discrétion.

Nous ne formons pas aux thématiques, vous devez avoir une profession en lien avec la protection de l'enfance ou le bien-être.

CONDITIONS

1. Les intervenants sont rémunérés par l'association, interventions ponctuelles
2. Statut auto-entrepreneur / libéral
3. Formation à notre fonctionnement et à nos supports par l'association
4. Devenir membre de l'association
5. Adhérer au règlement intérieur et à la charte éthique

Merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation :

nathalie.cougy@gmail.com

Association Loi 1901 - Reconnue d'intérêt général

Défense des droits de l'enfant - RNA N° W784009932 - SIREN N° 888916343

www.les-maltraitements-moijenparle.fr